

SPÉCIAL



Publication
destinée à l'ensemble
du Personnel LTT

ACTUALITÉ LTT CONFLANS-DINARD-LANNION

Service de la Communication Interne de LTT NUMÉRO SPÉCIAL (Janvier 1985)

RESTRUCTURATIONS DE LTT Quel objectif ?

Le plan établi en 1983 faisait explicitement l'hypothèse du maintien dans LTT d'activités déficitaires et du maintien d'un sureffectif important. L'espoir avait été formé qu'un développement rapide des Réseaux Câblés et un nouveau développement de l'exportation permettraient par une croissance du chiffre d'affaires de ramener LTT dans une situation viable. Non seulement cet espoir ne s'est pas réalisé, mais la conjoncture économique française et mondiale, le rythme du déroulement du "Plan Câble", la concurrence internationale ont aggravé la situation. LTT va enregistrer en 1984 une perte d'exploitation de 220 Millions de Francs, soit 20 % de son chiffre d'affaires (le coût des départs liés au plan social réalisé en 84 n'intervenant que très faiblement dans cette perte).

Le plan qui vient d'être établi a pour objectif, grâce à une restructuration industrielle profonde, de rétablir de façon stable et durable la compétitivité des activités de LTT.

La mise en œuvre de ce plan suppose l'apport à LTT de 1 milliard de francs auquel les Pouvoirs Publics participeront pour moitié.

L'État a fait le 26 Décembre 1984 un premier apport d'argent frais en prenant 49,9 % du capital de LTT, soit 125 millions de francs. Ces 125 millions de francs ainsi dégagés ont été immédiatement apportés à LTT sous forme d'avance d'actionnaires non rémunérée. Le capital de LTT a ainsi été porté à 295 millions de francs. De nouveaux apports de fonds par les actionnaires interviendront en 1985.

Ces moyens financiers ont pour but de restructurer la Société et de permettre de compenser les pertes de LTT en 1984 et les pertes inévitables en 1985, de réaliser en 1985 un programme d'investissements très important, de maintenir les études à un niveau élevé et de fonctionner avec des frais financiers normaux. Lorsque des conditions acceptables de fonctionnement seront obtenues, la fusion pourra être réalisée avec CIT et CÂBLES DE LYON.

L'objectif du plan social est d'éviter ou de limiter les licenciements induits par le plan de restructuration. Les Groupes THOMSON et CGE ont pris un certain nombre d'engagements pour atteindre cet objectif.

La réalisation du plan de redressement LTT doit permettre un retour à la rentabilité dès l'année 1986 pour chacune des activités Câbles et Équipements.

Concertation avec la commission économique du C.C.E. le point des négociations

En préparation à la réunion du Comité Central d'Entreprise, un calendrier de réunions avec la Commission Économique du C.C.E. a été défini.

Le 4 Janvier 85 : la concertation a porté sur :

- Départements Câbles — Étude du Marché et Structure Industrielle correspondante
- Départements Équipements — Domaine Réseaux Câblés de Vidéocommunication — Direction Industrielle - Circuits Hybrides

Lors de cette réunion la CCBT a fait une déclaration. Elle a accepté "dans le plan industriel la rationalisation, le retour à la compétence et la réduction des coûts de structure, mais a demandé que les sureffectifs évoqués dans le plan, soient traités par le maintien du personnel au sein de l'Entreprise ou d'entreprises travaillant dans le même domaine de la Communication et de l'Électronique sur les sites correspondants. Ceci par le développement et la diversification de nos activités".

Quant à la CBT, celle-ci n'a pas voulu participer aux discussions de concertation avec la Commission Économique et n'a pas voulu s'associer au plan industriel présenté par la Direction. Elle n'a pas souhaité continuer à séjurer dans cette structure du C.C.E. tant que "la Direction ne revendrait pas son plan de casse", et tant que ne serait pas définie une orientation nouvelle pour l'Entreprise, capable de faire évoluer la situation dans un sens positif pour le développement et l'emploi de la Société.

Le 11 Janvier 85 : la concertation a porté sur :

- Département câbles : Usine de Réseaux, usine de câbles à fibres optiques • Exploitation • Organisation Informatique • Domaine STT

Le 18 Janvier 85 : la concertation a porté sur :

- Départements Équipements : Domaine D.I.A. • Domaine T.D.P. • Direction Industrielle LANNION • Direction Industrielle CONFLANS • Direction Industrielle C.I.H. • Direction Opérations Nationales • Direction de l'Exportation • Direction Commerciale France
- Départements câbles
- Situation Économique et Financière
- Services Généraux
- Ensemble LTT.

Au cours de ces réunions de concertation les activités et leurs orientations ont été examinées en détail dans le cadre de l'avenir et de la stratégie de LTT.

Membres de la Commission et personnes invitées ont analysé les problèmes qui se posent à LTT. Les Directions des Départements Câbles et Équipements vont poursuivre leur réflexion en tenant compte des remarques faites et en les intégrant dans les orientations futures.

A cet effet des réunions de concertation spécifiques auront lieu. Les participants de Conflans à la Commission Économique ont confirmé par écrit le 22 Janvier à la Direction leur intention de poursuivre la concertation.

A l'issue de cette concertation, la Commission Économique fera part à la Direction de ses conclusions sur le plan industriel.

UNE RESTRUCTURATION INDUSTRIELLE PROFONDE Retrouver la compétitivité Les sites industriels

L'objectif de base est de retrouver la compétitivité et de permettre ainsi le rapprochement avec CIT-ALCATEL et CÂBLES DE LYON. LTT est en situation de compétition en France - ou d'autres sociétés fabriquent des produits similaires - et à l'exportation. Toutes les commandes que LTT a prises en 1983 et en 1984 à l'export ont été prises à perte. Le maintien d'une telle situation est impossible et le retour à la compétitivité suppose :

- L'allègement considérable des structures
- Une forte décentralisation vers les usines de Lannion et de Dinard
- Le développement d'investissements sur des sites choisis
- Le développement des études à travers la rationalisation avec CIT-ALCATEL.
- L'allongement des séries à travers un regroupement géographique des fabrications et une rationalisation avec CIT-ALCATEL.
- Un dynamisme commercial retrouvé.

Deux axes industriels

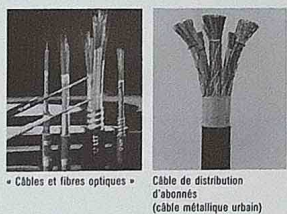
CONFORTER LES ACTIVITÉS TRADITIONNELLES :

Câbles métalliques urbains :
L'existence de deux usines séparées, même si elles sont géographiquement proches, conduit à une sous-charge des deux usines et à une rentabilité très faible des investissements, donc à des prix de revient élevés.

La seule solution consiste à regrouper les fabrications sur une seule usine dans laquelle de nouveaux investissements seront réalisés pour qu'elle puisse fabriquer tous les types de câbles. Cette câblerie disposera d'un large degré d'autonomie, dotée de ses moyens de gestion industrielle.

Le choix de Dinard s'est imposé :

- elle est la plus récente, et la mieux dimensionnée,
- son agencement est conçu pour fabriquer les câbles de normes PTT qui restent pour nous le marché essentiel,
- elle possède une assemblée ultra perfectionnée, la "SZ", performante et pratiquement intransférable par suite de son équipement électronique très élaboré,
- elle possède un branchement de voie ferrée.



Câbles optiques :
Une unité de fabrication de câbles optiques (dont le marché est pour l'essentiel constitué par les Réseaux Câblés) est en cours de mise en place. Équipée des machines les plus modernes, elle fonctionnera elle aussi avec un large degré d'autonomie. Des investissements importants et modernes y seront réalisés dans un atelier entièrement rénové.

Équipements de transmission :
L'effort portera sur les équipements numériques de transmission, domaine dans lequel l'industrie française en raison de la politique industrielle menée par les PTT est technologiquement au niveau mondial. Les équipes d'études sont actuellement éclatées sur quatre sites : LTT Conflans, LTT Lannion,



CIT Villarcieux et CIT Lannion. Un regroupement géographique sur deux sites et sous un commandement commun est prévu.

DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ DE DIVERSIFICATION DES :

Réseaux câblés :
Les activités d'études et d'ingénierie restent groupées sur un même site. Le développement de ce marché, même s'il est plus lent que prévu, conduit à des fabrications de grande série, donc impose que ces fabrications soient réalisées dans une usine très automatisée et très informatisée.

CONFLANS



Conflans Saint-Honorine

Des études sont en cours :

- Pour faire de CONFLANS un pôle important pour les ÉQUIPES CENTRALES D'INSTALLATION et de CHANTIERS dont une partie est d'ailleurs liée aux Réseaux câblés.



Usine LTT DINARD



Zone industrielle de Lannion aux alentours du CNET

- L'UNITÉ DE CÂBLES OPTIQUES
 - LA DIVISION RÉSEaux CÂBLES DE VIDÉOCOMMUNICATION en charge de l'ingénierie des Réseaux et des études de matériels.
 - L'UNITÉ DES FIBRES OPTIQUES (FOI)
 - LES ÉTUDES et l'INGÉNIEURIE des systèmes de transmission large bande proches dans leur conception des réseaux câblés de vidéocommunication.
- Seraient maintenues :
- Les ÉTUDES de TRANSMISSION DE DONNÉES (MODEMS), de terminaux professionnels et les ÉTUDES de distribution numérique.

DINARD

Avec des investissements complémentaires et une augmentation d'effectifs de 50 %, DINARD deviendrait l'USINE UNIQUE de CÂBLES MÉTALLIQUES URBAINS.

LANNION

Serait constituée en :

- UNITÉ DE PRODUCTION ÉLECTRONIQUE AUTONOME, disposant de ses moyens propres (approvisionnements, méthodes, lancement, comptabilité industrielle, etc.).

Les moyens en automatisation, en robotique, en informatique seraient RENFORCÉS.

La fabrication des circuits hybrides et la nouvelle activité de "Report en surface", technologiquement proches, seraient RENFORCÉS et DÉVELOPPÉS.